

ECOLE DE GOLF DE LA FRESLONNIERE

La Freslonnière, le 17/06/2019

Chers élèves, chers parents,

Afin de vous permettre de déterminer le groupe auquel appartiendra votre enfant, nous vous conseillons de consulter la brochure éditée par les pros figurant sur notre site qui explique les conditions d'accès et le contenu de l'enseignement

Les cours sont dispensés les mercredis et les samedis soit durant 1 heure (Baby golf et section loisirs) soit 1 h 30 ou plus (section sport et section intensif) suivant les groupes.

Des tests d'évaluation (Drapeaux, Carte verte) ainsi que des petites compétitions sur 9 trous seront organisés au cours de l'année.

Pour tous, le prêt du matériel et l'accès aux zones d'entraînement sont gratuits.

Le montant des cours est fixé à 250€ pour le BABY GOLF, 280 € pour les cours d'1 heure ou 360 € pour les cours d'1h30.

Par ailleurs, une participation de 40 € est demandée pour la licence et les frais de l'A.S.

Enfin, l'accès aux parcours est payant dans les conditions fixées par le golf (cf fiche jointe)

Nous vous remercions de nous **remettre le dossier d'inscription ci-joint complet**. En ce qui concerne la charte de « bonne conduite » prière de vous reporter au document figurant sur le site de l'école et d'en prendre connaissance avant l'inscription.

Le certificat médical est nécessaire dès l'inscription de votre enfant ou le questionnaire de santé si le CM à moins de 3 ans.
Sans l'un de ces documents, l'inscription ne sera pas prise en compte.

DEROULEMENT DES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se dérouleront le mercredi 3 juillet 2019 (13h-14h30 et de 17h30 à 19h) et **le samedi 7 septembre 2019** (9h-11h) **au golf de LA FRESLONNIERE.**

Le dossier complet, avec obligatoirement le n° de licence pour les licenciés (es) et l'adresse e-mail est à remettre au pro présent.

Compte tenu des difficultés rencontrées les années passées, tout dossier incomplet, lors de l'inscription, ne sera pas pris en compte.

Bien cordialement

ECOLE DE GOLF DE LA FRESLONNIERE

Fiche d'inscription SAISON 2019/2020

GROUPE*

BABY GOLF

ECOLE DE GOLF « LOISIR »

ECOLE DE GOLF « SPORT »

ECOLE DE GOLF INTENSIF

En accord avec l'enseignant

*Afin de vous permettre de déterminer le groupe auquel appartiendra votre enfant, nous vous conseillons de consulter la brochure figurant sur notre site qui explique les conditions d'accès et le contenu de l'enseignement.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM :

PHOTO

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

Rue :

Code postal :

Ville :

E-MAIL (important) :

TEL. PARENTS DOMICILE :

PORTABLE :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

CHARTRE DE BONNE CONDUITE (prise de connaissance sur le site) :

N°LICENCE (à indiquer obligatoirement) :

NIVEAU de GOLF (index, carte verte, drapeaux) :

AUTRES SPORTS PRATIQUÉS :

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX (accidents, traumatismes, maladies chroniques, allergies)

NIVEAU SCOLAIRE :

NOM :

PRENOM :

AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné, _____ autorise mon fils, ma fille à participer à l'ECOLE de GOLF au cours de l'année 2019/2020.

J'autorise également le Club à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à mon fils ou à ma fille et à diffuser des photos de mon enfant dans le cadre de l'école de golf.

Le :

Signature :

DOCUMENTS FOURNIS LORS DE L'INSCRIPTION

Le chèque de licence de 40 €

(à l'ordre de « A.S GOLF DE LA FRESLONNIERE »)

Les chèques d'inscription (en fonction de l'attribution des groupes)

(à l'ordre de « Richard TRIAIRE ou François LE COUVIOUR »)

BABY GOLF (2X125 €)

ECOLE DE GOLF « LOISIR »

(2 x140 €)

ECOLE DE GOLF « SPORT »

(2 x 180 €)

ECOLE DE GOLF « INTENSIF »

(2 x 295 €)

Le chèque d'accès au parcours (voir document joint)

(à l'ordre du « golf de la Freslonnière »)

GOLF DE LA FRESLONNIERE

COTISATIONS POUR L'ACCES AU PARCOURS ET PRACTICE DES ELEVES DE L'ECOLE DE GOLF

SAISON 2019/2020

Enfant de – 12 ans :

- **Gratuit.**

Si l'enfant possède sa carte verte, il peut accéder au parcours « forêt » sous réserve d'être accompagné par un joueur licencié et classé et de partir des repères correspondants à son niveau.

Jeune de 12 à 18 ans :

- Carte verte (drapeaux blanc + bronze) 220 €
- Drapeaux d'argent et d'or 120 €
- Groupes Espoir/Elite (ligue de Bretagne) ou index < 4. 60 €

Jeune de 18 à 21 ans :

- Inscrit ou pas à l'école de golf 220 €
- Membre d'un autre golf 110 €

Practice : 1 € par seau de balles.

Pour les jeunes inscrits à l'école de golf (maximum 2 seaux par jour)

❖ Conditions :

C'est l'âge de l'enfant au 1^{er} septembre 2019 qui est pris en compte.

Réservation des départs obligatoires.

Avoir leur carte de membre à jour.

Règlement Intérieur de l'École de Golf

SAISON 2019/2020

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents et constitue le règlement interne de l'École de golf.

Assiduité

Assister à la totalité des séances du trimestre sauf raison majeure.

Prévenir en cas d'absence.

Ponctualité et sécurité

Etre ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elles.

A la fin des cours, l'enfant doit être impérativement récupéré par ses parents ou leurs ayants droit. En tout état de cause, en cas de retard des parents et **pour des raisons de sécurité, l'enfant devra attendre soit au club house, soit au bureau de l'A.S, et non sur le parking.** L'Association sportive précise que sa responsabilité ne saurait être engagée en dehors des heures de cours ou en cas d'accident survenant hors des installations précitées.

Correction

Avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité, ni au bon déroulement des séances. Lors de sa présence dans l'enceinte du club, ne pas perturber les activités régulières des membres.

Avoir une tenue correcte. A noter que le port du blue-jean est prohibé.

Respect

Respecter le personnel du golf, les enseignants, les bénévoles encadrants et tous les membres du club.

Respecter le matériel de prêt, le parcours, ainsi que les espaces mis à leur disposition.

Chaque enfant se doit d'avoir une tenue vestimentaire appropriée pour la pratique du golf et représentera dignement le Club lors de compétitions extérieures.

Engagement

Les équipes sont le reflet du dynamisme et de l'esprit sportif d'un club. De ce fait, l'Association a décidé d'intervenir financièrement dans le fonctionnement des groupes à vocation sportive de l'école de golf, viviers des équipes du club.

En contrepartie, les élèves de ces groupes s'engagent à participer aux compétitions par équipes définies par le club et à respecter les règles du jeu ainsi que les décisions des sélectionneurs.

IMPORTANT : L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement ne serait pas conforme aux termes de la présente Charte.